

FRONERI FRANCE SAS PILPA rappelle Bâtonnets X 4 PILPA



- Noms des modèles ou références concernés : **4 Batonnets Vanille/ Choclat lait ; 4 Batonnets Vanille/Lait Amande ; 4 Bat Vanille/Caramel/chocolat Lait**
- Marque : **PILPA**
- Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : **boite de 4 Batonnets Pilpa**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/04/2021 au 09/08/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **4 Batonnets Vanille/ Choclat lait ; 4 Batonnets Vanille/Lait Amande ; 4 Bat Vanille/Caramel/chocolat Lait ; 4 Battonnet Vanille/ Exotique**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Norma , Eco miam , Gimbert , Divers clients export**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène , au-delà de la limite réglementaire, dans des gommages gélifiants entrant dans la composition**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales réglementaires dans une matière première entrant dans la composition.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 9 octobre 2021**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour toute questions vous pouvez contacter ce n° de telephone dédié : 09.74.36.15.77**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre